



Le microcrédit personnel accompagné

Comme suite à l'annonce de la FBF (Fédération bancaire française), un nouveau dispositif national destiné à favoriser l'accès au crédit des personnes non éligibles à un financement classique va être mis en place. Il est dénommé microcrédit accompagné (MCA).

Le MCA financera des projets permettant l'accès, le maintien ou le retour à l'emploi ou la réalisation de projets d'insertion sociale. Les emprunteurs devront bénéficier d'un accompagnement social pendant toute la durée de l'opération ; l'accompagnateur sera l'intermédiaire entre l'emprunteur et la banque.

La FBF a élaboré les principes du MCA auxquels adhèrent tous les grands groupes bancaires et qu'elle proposera aux acteurs sociaux (associations ou secteur public). Ces principes définissent le fonctionnement de ce nouveau produit (population cible, rôle de l'accompagnement, mise en œuvre...).

Un responsable MCA a été désigné à la FBF ; il est chargé de la mise en place de ce dispositif en coordination avec les groupes bancaires chacun représentés par un correspondant MCA. Celui-ci participera aux travaux de la profession et définira la politique et l'offre de son établissement.

L'objectif visé pour juin 2010 est qu'au moins un groupe bancaire dans chaque département soit en mesure de proposer en liaison avec les acteurs sociaux locaux une offre de microcrédit accompagné.

INFORMATIONS BANCAIRES ET FINANCIERES GENERALES

Communiqué de la BCE

Au cours du second semestre 2009, 447 000 faux billets en euros ont été retirés de la circulation, soit une hausse de 8 % par rapport au premier semestre 2009. Les coupures de 20 euros représentent 44 % des contrefaçons détectées. Les trois coupures de 20 euros, 50 euros et 100 euros constituent plus de 97 % du total des contrefaçons.

Pour mémoire, le nombre de billets authentiques en circulation était en moyenne de 12,8 milliards au second semestre 2009.

Médiation du crédit aux entreprises

La Médiation du crédit aux entreprises a contribué depuis son lancement en novembre 2008 à conforter près de 9 025 entreprises dans leur activité ; 1,97 milliard d'euros de crédit ont été débloqués et 175 741 emplois ont été préservés.

Au mois de décembre 2009, la Médiation du crédit a reçu 822 dossiers portant à 20 491 le nombre de dossiers déposés en médiation. Sur ce nombre, 16 904 dossiers (82 % du total) ont été pris en charge par les équipes de médiation. En données cumulées, 14 194 dossiers (84 % des dossiers éligibles) sont désormais instruits et clôturés et le taux des médiations réussies reste stable à 64 %.

Publications au Journal Officiel de la République

1 - Fusion des autorités d'agrément et de contrôle de la banque et de l'assurance

L'ordonnance n° 2010-76 du 21 janvier 2010 portant fusion des autorités d'agrément et de contrôle de la banque et de l'assurance a été publiée au Journal Officiel du 22 janvier 2010.

2 - Lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme

Le décret n° 2010-69 du 18 janvier 2010 instituant un conseil d'orientation de la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme a été publié au Journal Officiel du 20 janvier 2010.

3 - Instruments financiers et assurance sur la vie

Le décret n° 2010-40 du 11 janvier 2010 relatif aux conventions entre producteurs et distributeurs en matière de commercialisation d'instruments financiers et de produits d'assurance sur la vie a été publié au Journal Officiel du 13 janvier 2010.

LODEOM : communiqués du ministère de l'outre-mer

1 - Exonération des charges sociales

Le ministère de l'outre-mer a annoncé, en accord avec le ministère du budget, des comptes, de la fonction publique et de la réforme de l'Etat, l'entrée en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2010 du nouveau dispositif d'exonération dégressive des charges sociales issu de la LODEOM (loi pour le développement économiques des outre-mer).

2 - Conseil interministériel de l'outre-mer

Marie-Luce Penchard, ministre chargée de l'outre-mer, a présenté le 12 janvier 2010 l'état d'avancement de la mise en œuvre des décisions du premier Conseil interministériel de l'outre-mer du 6 novembre 2009 sur les trois thématiques : prix et concurrence, productions locales et développement endogène, grands projets structurants.

Le dossier est disponible en téléchargement à l'adresse suivante :

<http://www.outre-mer.gouv.fr/?mise-en-oeuvre-des-decisions-du-premier-conseil-interministeriel-de-l.html>

3 - « Pôle Outre-mer » à Bruxelles

Dans le cadre des décisions du premier Conseil interministériel de l'outre-mer, un « pôle outre-mer » a été mis en place au début de l'année 2010 au sein de la Représentation permanente de la France auprès de l'Union européenne. Ce « pôle » sera chargé de gérer directement les dossiers les plus importants relatifs à l'outre-mer, de coordonner les dossiers ultramarins traités par les autres diplomates de la Représentation permanente, de faciliter les contacts des parlementaires et des présidents des collectivités de l'outre-mer auprès des institutions européennes.

4 - Aide à la rénovation hôtelière

Le décret n° 2010-89 du 22 janvier 2010 pour l'aide à la rénovation des hôtels situés dans les départements d'outre-mer, à Mayotte, à Saint-Martin et à Saint-Pierre-et-Miquelon a été publié au Journal Officiel de la République du 24 janvier 2010.

ACTIVITES DE L'INSTITUT ET SUIVI DE PLACE

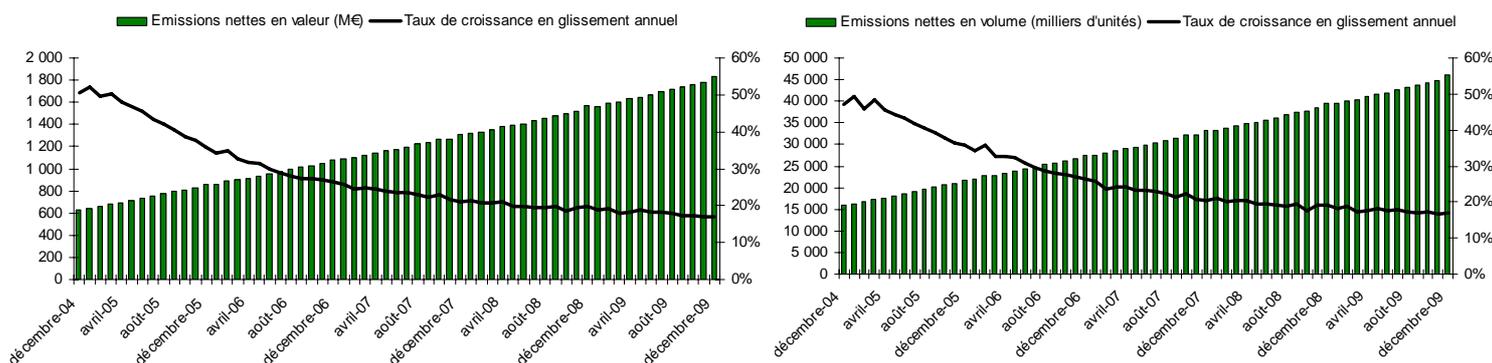
Circulation fiduciaire

L'IEDOM, agissant au nom, pour le compte et sous l'autorité de la Banque de France, met en circulation dans les départements d'outre-mer les **billets** qui ont cours dans la zone euro. Au 31 décembre 2009, les mouvements de prélèvements et de versements de billets par la clientèle font apparaître un solde se chiffrant à 46,2 millions de billets (équivalent à 1 829 millions d'€), soit une émission nette cumulée depuis l'introduction de l'euro toujours en forte progression mais qui tend à se ralentir (+16,8 % sur un an contre + 19,2 % à fin décembre 2008, et 20,4 % deux ans plus tôt). Ce phénomène est corroboré notamment par le tassement du nombre de billets délivrés par l'IEDOM.

La circulation nette des coupures de 50 € et 100 € enregistre la plus forte hausse (+21,5 % et +17,5 % sur un an), le billet de 20 € restant la coupure la plus utilisée dans le département, représentant près de la moitié des émissions nettes en volume (pour 24,4 % du total en valeur). La valeur moyenne du billet en circulation dans la zone reste stable, et s'est établi à 39,6 €.

Agissant pour le compte du Trésor public, l'IEDOM assure également l'émission de **pièces métalliques** en euros. Au 31 décembre 2009, l'émission nette cumulée de pièces s'élevait à 45,7 millions de pièces euros pour une valeur de 7,9 millions d'€, soit une augmentation de 9,3 % sur un an (contre + 12,1 % à fin décembre 2008). Les pièces de 1 et 2 centimes, dont le taux de retour est très faible, représentent 51,3 % du total en volume, pour 4,3 % de la valeur. Inversement, les pièces de 2 € qui ne représentent que 3,6 % du volume total, atteignent 41,6 % de la valeur totale.

Emissions nettes cumulées de billets



Source : IEDOM

BREVES ECONOMIQUES ET FINANCIERES

Evolution statutaire

La consultation populaire sur l'évolution statutaire de la Guyane a eu lieu les 10 et 24 janvier 2010. Dans un premier temps, les électeurs ont rejeté à une forte majorité (69,8 %) le passage au régime prévu par l'article 74 de la Constitution (avec un taux de participation de 48,2 %). Dans un second temps, ils ont accepté le passage à une collectivité unique toujours régie par l'article 73 de la Constitution (57,5 %). L'abstention a été de 72 % lors de ce deuxième scrutin. Prenant note du résultat, le gouvernement a fait savoir qu'il engagera cette année une concertation avec les élus afin de préparer la loi organique qui fixera l'organisation et le fonctionnement de la nouvelle collectivité unique. Ce projet de loi sera présenté devant le Parlement avant la fin de l'année 2010.

Visite du ministre de l'Education nationale

Les 28 et 29 janvier 2010, le Ministre de l'Education nationale, Luc Chatel, s'est rendu en Guyane. Lors de sa visite, il a annoncé la pérennisation de postes d'intervenants en langue maternelle, qui assistent les professeurs dans les classes passerelles, auprès d'enfants ne parlant pas français. Il a aussi labellisé « Internat d'excellence » le projet du collège de Maripasoula, destiné à favoriser les élèves pour lesquels un potentiel a été détecté, mais qui ne jouissent pas de conditions matérielles suffisantes dans leur famille. Ce collège devrait ouvrir ses portes début septembre 2010.

Spatial

Arianespace prévoit 7 tirs de fusée Ariane 5 en 2010, un nombre de lancements équivalent à celui de 2009. Le premier lancement devrait avoir lieu le 24 mars avec la mise sur orbite de deux satellites de télécommunications Astra 3B pour l'opérateur luxembourgeois SES et Comsat W2 pour le ministère allemand de la Défense. Ariane 5 lancera cette année le second ATV, « Johannes Kepler », ravitailleur européen de la Station Spatiale Internationale. Arianespace a signé le contrat de lancement des 10 premiers satellites du programme européen de géolocalisation par satellite (Galileo). A compter de décembre 2012, ils seront lancés deux par deux en utilisant des lanceurs Soyuz depuis Kourou. Les satellites seront construits par l'allemand OHB et le britannique Surrey Satellite Technology. Le groupe européen lancera aussi les quatre premiers satellites opérationnels de la constellation Galileo dans le cadre du programme « IOV » (In Orbit Validation).

Trois Soyuz devraient décoller du Centre Spatial Guyanais au cours de l'année, avec un objectif de premier lancement mi 2010. Quant à Vega, le lanceur de petite capacité, le premier tir devrait avoir lieu en fin d'année 2010.

En 2009, Arianespace est resté numéro un du secteur en réalisant un chiffre d'affaires de 1,04 milliards d'€, contre 950 millions d'€ en 2008.

Emploi

Les premières études du dernier recensement réalisé par l'INSEE en 2006 sont consacrées à l'emploi. Il en ressort un important déficit d'emplois en Guyane (44 % de la population de 15 à 64 ans a un emploi contre 60 % en métropole), avec notamment un besoin de cadres et de cadres supérieurs. Cette demande est compensée partiellement par une forte attractivité de la Guyane: 20 % des emplois sont occupés par des personnes sur le territoire depuis moins de 5 ans (contre près de 8 % aux Antilles et 13,4 % en France métropolitaine). L'industrie génère 11 % des emplois en Guyane, dont un tiers relevant du secteur aurifère. 65 % des emplois sont localisés dans la zone de Cayenne, 19 % dans celle de Saint-Laurent du Maroni et 16 % dans celle de Kourou.

Pour plus d'informations : http://insee.fr/fr/insee_regions/guadeloupe/themes/antiane/AE72/AE72.pdf

Mouvement socioprofessionnel

Le 28 janvier 2010, les transporteurs routiers de marchandises ont bloqué les ronds points permettant l'accès à Cayenne, en protestation face aux difficultés provoquées par l'emprunt de la déviation (via la RD 5) suite à la fermeture du pont du Larivot depuis le 24 novembre 2009. Les travaux de réparation du pont, qui n'ont débuté que le 22 décembre 2009, devraient s'achever début avril 2010.

Cette solution de contournement entraîne un allongement du parcours de 80 km ayant des effets directs sur le temps de travail des chauffeurs, l'usure des véhicules et les dépenses liées aux carburants. Les barrages ont été levés le 29 janvier 2010 au soir, après qu'un accord ait été trouvé avec le préfet. Celui-ci stipule que :

- les prélèvements des dettes fiscales et sociales des mois de novembre 2009 à juin 2010 sont suspendus sur demande. Un moratoire de paiement des cotisations pourra être établi individuellement à compter du 1^{er} juillet 2010 ;
- une dérogation à la durée hebdomadaire maximale du travail peut être envisagée ;
- l'indemnisation des heures de l'activité partielle se fera de manière souple ;
- la mesure du Prêt à Taux Zéro dans le cadre du plan CO.RAIL (Contrat de reprise d'activité et d'initiative locale) est élargie aux entreprises du secteur qui en font la demande ;
- l'accès aux financements bancaires avec la garantie OSEO devrait être facilité ;
- les conditions de fonctionnement de la barge de transport devront être améliorées afin de permettre une augmentation du nombre de rotations ;
- les pertes d'exploitation (sur la période pendant laquelle les barges n'étaient pas disponibles) seront indemnisées si les situations des transporteurs sont évaluées et les préjudices chiffrés. Une mission d'experts s'est rendue sur place début février afin d'estimer les surcoûts réels subis.

ACTUALITES REGIONALES

Suriname

L'AFD, qui a annoncé l'ouverture d'un bureau à Paramaribo, a accordé un prêt de 15 millions d'€ au Ministère de la Santé du Suriname pour la construction et la réhabilitation de centres hospitaliers et de centres de santé. Ce dernier vient de lancer une consultation pour équiper à court terme 30 centres de premiers soins et 4 hôpitaux, ainsi que pour la gestion des déchets médicaux. L'objectif est de garantir que l'ensemble des bâtiments, structures, matériels et équipements sont fournis en accord soit avec les règles nationales, soit avec les règles internationales relatives à la gestion des déchets médicaux.

Le ministre des Affaires étrangères du Suriname a confirmé la volonté de son pays d'élargir les relations avec Cuba. Cuba contribue déjà au développement du Suriname et à la couverture du service de santé par le biais de formation à moindre coût pour certains étudiants surinamiens issus de familles défavorisées. Une ambassade a également été ouverte à La Havane.

LES INDICATEURS DE REFERENCE

		Données brutes	Δ % mois précédent	Glissement annuel
Prix (Source : INSEE)	Prix à la consommation (hors tabac) – novembre 2009 (Indice base 100 : année 1998)	119,2	0,0 %	-1,0 %
Emploi (Sources : DDTEFP et ASSEDIC)	Demandeurs d'emploi (DEFM1) - décembre 2009 Nb de bénéf. d'alloc chômage (y.c. suspens) – décembre 2009	13 473 6 082	- 2,3 % + 2,2 %	+ 14,1 % + 17,3 %
RMI (Source : CAF)	Nombre de bénéficiaires - novembre 2009 Cumul 2009 des prestations nettes versées	10 858 58,8 M€	+ 0,7 %	-3,1 % - 1,3 %
Commerce extérieur (Source : Douane)*	Exportations – décembre 2009 Cumul 2009 Importations - décembre 2009 Cumul 2009 Taux de couverture - décembre 2009	6,5 M€ 119,7 M€ 87,1 M€ 944,7 M€ 12,7 %	- 67,2 % - 4,9 %	- 21,8 % + 19,4 % - 52,6 % - 10,4 % + 3,2 point

LES SECTEURS D'ACTIVITE

Espace (Source : Arianespace)	Tirs effectués – cumul à fin décembre 2009 Rappel cumul 2008	7 tirs Ariane 5 (12 satellites) 6 tirs Ariane 5 pour 10 satellites
Riz (Sources : DAF Guyane et Douane)*	Production de riz (2 ^{ème} tranche 2009) Cumul année 2008 (1 ^{ère} et 2 ^{ème} tranche) Exportations de riz (cumul à fin juin 2009)*	7 048 tonnes (- 17,8 % sur un an) 9 305 tonnes (- 6,9 % sur un an) 3 285 tonnes (+ 203,4 % sur un an) pour 1,5 M€ (+ 248,1 %)
BTP (Source : Ciments Guyanais)	Ventes de ciment – décembre 2009 Cumul à fin décembre 2009	4 942 tonnes (- 43,5 % sur un an) 80 701 tonnes (- 17,2 % sur un an)
Pêche (Sources : IFREMER, DAM et Douane)*	Prises de crevettes (cumul à fin décembre 2009) Exportations de crevettes (cumul à fin décembre 2009)	1 019,0 tonnes (- 13,6 % sur un an) 1075,7 tonnes (- 10,6 % sur un an)
Or (Source : Douane) *	Exportations (cumul à fin décembre 2009)	25,3 M€ (- 29,2 %)
Bois (Source : ONF)	Grumes sorties de forêt (cumul à fin décembre 2009)	84 271 m3 (+ 18,2 % sur un an)

* Données provisoires

PRINCIPAUX TAUX D'INTERÊT ET DE CHANGE

Taux directeurs de la Banque centrale européenne

	taux	date d'effet
Taux d'intérêt appliqué aux opérations principales de refinancement de l'Eurosystème	1,00%	13/05/2009
Taux de la facilité de prêt marginal	1,75%	13/05/2009
Taux de la facilité de dépôt	0,25%	08/04/2009

Taux d'intérêt légal

ANNEE 2010	0,65%	JO du 11/02/10
ANNEE 2009	3,79%	JO du 11/02/09

Taux de l'épargne réglementée (depuis le 01/08/09)

ANNEE	Livret A et bleu	LDD	LEP	PEL*	CEL*
2010	1,25%	1,25%	1,75%	2,50%	0,75%
2009	1,25%	1,25%	1,75%	2,50%	0,75%

* hors prime d'Etat

Taux moyen monétaire mensuel (Tempé moyen mensuel)

Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
0,3564%	0,3585%	0,3476%	0,3462%	0,4380%	0,6810%	0,9780%	1,2330%

Taux moyen mensuel des emprunts d'Etat à long terme (TME)

Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier
3,61%	3,61%	3,54%	3,60%	3,81%	3,81%	3,74%	3,80%

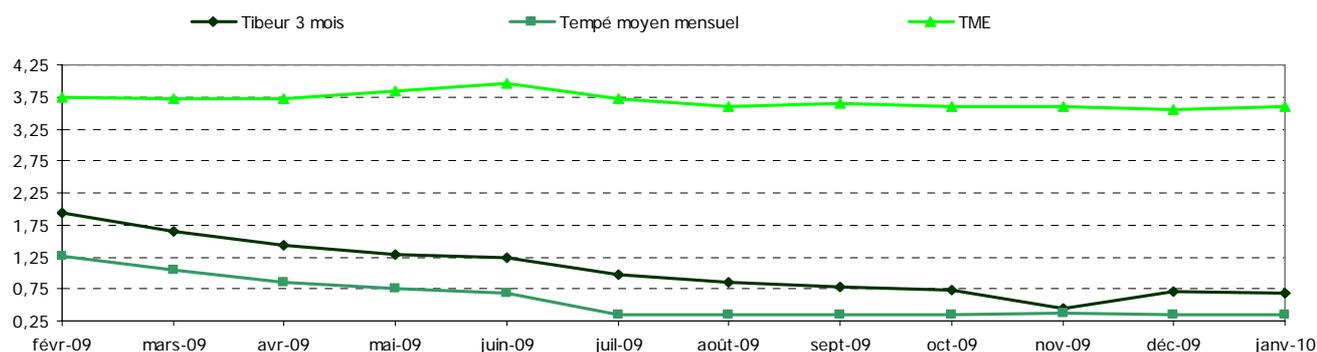
Taux moyen mensuel des obligations d'Etat (TMO)

Taux de l'usure (applicable à partir du premier trimestre 2010)

Crédits aux particuliers		Seuils de l'usure		Crédits aux entreprises		Seuils de l'usure	
Prêts immobiliers							
Prêts à taux fixe		6,57%					
Prêts à taux variable		5,92%					
Prêts relais		6,40%					
Autres prêts							
Prêts d'un montant < ou = à 1524 €		21,45%					
Découverts en compte, prêts permanents et financement d'achats ou de ventes à tempérament d'un montant > à 1524 € et prêts viagers hypothécaires		19,71%		Découverts en compte (1)		13,21%	
Prêts personnels et autres prêts d'un montant > à 1524 €		8,88%					

(1) Ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur le plus fort découvert du mois

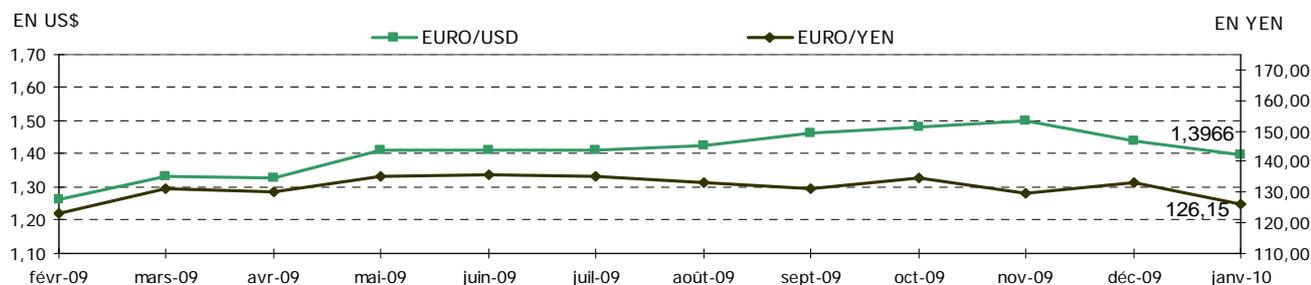
Taux des marchés monétaires et obligataires



Taux de change (dernier cours fin de mois)

EURO/USD (Etats-Unis)	1,3966	EURO/ZAR (Afrique du sud)	10,5704	EURO/SRD (Surinam)	3,83390
EURO/JPY (Japon)	126,1500	EURO/BWP (Botswana)	9,51430	EURO/ANG (Ant. Néerl.)	2,50010
EURO/CAD (Canada)	1,4924	EURO/SCR (Seychelles)	15,8061	EURO/DOP (Rép. Dom.)	50,3999
EURO/GBP (Grande-Bretagne)	0,86660	EURO/MUR (Maurice)	42,4401	EURO/BBD (La Barbade)	2,79340
EURO/SGD (Singapour)	1,9609	EURO/BRL (Brésil)	2,6006	EURO/TTD (Trinité et Tobago)	8,88300
EURO/HKD (Hong-Kong)	10,8470	EURO/VEF (Vénézuéla)	3,60070	EURO/XPF (COM Pacifique)	119,33170
EURO/MGA (Madagascar)	2985,44	EURO/XCD (Dominique)	3,7711	EURO/FC (Comores)	491,96775

Evolution de l'euro sur 12 mois (dernier cours fin de mois)



Taux de conversion irrévocables pour les 16 pays de la zone euro

1 EURO =	40,3399 BEF	6,55957 FRF	40,3399 LUF	200,482 PTE
	1,95583 DEM	0,787564 IEP	2,20371 NLG	5,94573 FIM
	166,386 ESP	1936,27 ITL	13,7603 ATS	340,750 GRD
	239,640 SIT	0,585274 CYP	0429300 MTL	30,1260 SKK